

# Crise(s) : où va l'animation ?

---

PAR JOËL BUESSLER, ANDRÉ COULON,  
PIERRE LECARME

C'est la rentrée, on a ressorti les calelottes, vérifié les budgets et pris des décisions d'augmentation de participation et de réductions de moyens qu'il va falloir faire passer auprès des adhérents. Bref, c'est la crise, comme partout. Mais les changements un peu obligatoires dans les activités de l'été ont laissé aussi un goût de soleil. Finalement on n'est pas obligé de pousser les enfants à la consommation d'activités à tout crin, et les jambes ont pu remplacer les déplacements en car au coût prohibitif... Fini les « Dépêchez-vous, on est en retard ! » voici les : « On arrête tout, on se pose, et on discute ». Et soudain l'un des responsables a dit : « Finalement, pourquoi on fait tout ça ? Je vais dire un truc qui va vous paraître ringard, mais moi j'y crois. J'appelle ça les valeurs de l'Éducation populaire, et si ces deux mots vous rebutent, je vous propose de les résumer par : "Donnons du sens à nos animations !" »

**La crise financière et économique qui dure depuis bientôt un an a bien évidemment des répercussions dans le monde de l'animation. Quelles sont-elles et comment le secteur y fait-il face ?**



© Estelle Perdu

## L'animation au régime sec

**D**epuis le début de l'année, les conséquences de la crise ne sont pas identiques en fonction des bassins d'emploi, des milieux socio-professionnels et des classes sociales. Malgré tout, on observe plusieurs phénomènes convergents, qui touchent particulièrement la question des loisirs et de la prise en charge des enfants.

L'un des premiers concerne les milieux frappés de plein fouet par la baisse d'activité industrielle, les plans sociaux, les réductions d'effectifs ou le chômage partiel. Dans tous ces cas, la période estivale a été problématique. Les vacances des enfants ont ainsi été réduites au strict minimum : au centre de loisirs municipal dans les communes qui le proposaient à moindre coût ; dans la famille, quand

elle n'était pas également touchée par le chômage ; ou enfin devant la télé, au pied des immeubles et peut-être à la piscine quand on a pu prendre l'abonnement à tarif réduit.

Le budget loisirs et vacances est en effet le premier à être sacrifié quand les fins de mois sont difficiles, en raison de chômage partiel... ou total ! Et quand bien même l'emploi est préservé, que faire pendant l'été quand on a soldé ses congés et ses journées de RTT au printemps, à la demande de l'employeur, et que l'on n'a pas les moyens de prendre un congé sans solde ?

### AU PIED DES TOURS

L'été a été chaud au pied des immeubles quand on n'avait pas les moyens de partir

comme les autres années en vacances ou de « retourner au pays ». Les animateurs ont fait ce qu'ils ont pu, mais la mise à disposition spontanée d'intervenants et de moyens d'animation au pied des immeubles ne fait plus partie des dispositifs d'action sociale. C'était pourtant une réponse qui avait été apportée dans les cadres des dispositifs Ville Vie Vacances (les 3 V) et prévention été chaud, après les embrasements des banlieues lyonnaises et parisiennes dans les années 1980.

Les dispositifs des politiques de la ville sont complexes et répondent à des cadres administratifs et législatifs ne permettant pas une adaptation spontanée et volontaire des modes d'action. On attend encore le plan Marshall promis après les émeutes de 2005 pour traiter les problèmes de fond dans les cités, alors comment espérer une réaction concertée et rapide pour mettre en place des plans d'urgence pour les vacances, sous forme d'aide au départ exceptionnelle ?

La CAF seule n'est pas en mesure de cofinancer les séjours de vacances, elle serait déjà en grand danger si tous les bons vacances émis étaient utilisés (seulement un tiers le sont en moyenne chaque année). Et en tout état de cause, les familles concernées n'ont pas les moyens de payer les séjours, même si une grande partie est financée par ailleurs.

## PROXIMITÉ ET SYSTÈME D

Pour les familles ayant encore la possibilité de faire profiter leurs enfants de loisirs et de vacances, on a pu observer l'application de principes de précaution, non pas dans un souci de développement durable mais d'économie préventive. Les accueils de loisirs de proximité ont encore eu plus de succès que les autres années, au détriment toujours des séjours de vacances, dont la fréquentation poursuit inexorablement sa « chute lente ».

A côté du centre de loisirs, ces familles ont comme toujours fait appel au système D. D'abord la famille pour quelques jours de dépaysement, ensuite les voisins et les amis pour se relayer pour accompagner à la piscine ou en balade et enfin les activités gratuites (parc de jeux, portes ouvertes...). Il s'est agi de ne pas épuiser trop vite le budget vacances, voire d'en garder une partie pour faire face aux dépenses de la rentrée, notamment les inscriptions à renouveler pour les loisirs de l'année scolaire. >>>

## L'animation, un gisement d'emplois ?

Depuis dix ans, la profession d'animateur est de plus en plus reconnue tant par l'État au travers des différentes lois sur les accueils collectifs de mineurs, que par les dispositifs de financement qui intègrent l'animation dans un projet global. Le statut des animateurs occasionnels se voit clarifié par le contrat d'engagement éducatif, qui garantit un statut aux animateurs volontaires et sécurise les emplois d'animateurs permanents par les restrictions d'application.

Aujourd'hui l'augmentation des demandeurs d'emploi suite à la destruction de postes dans l'industrie et les services fait resurgir d'anciens réflexes et fantasmes : l'animation socioculturelle pourrait cacher des emplois potentiels et des solutions miracles ! Il n'est plus rare de rencontrer des animateurs en reconversion, issus d'autres secteurs d'activités en crise, qui se voient orienter vers les métiers de l'animation par les organismes chargés du reclassement et de bilans de compétences. Aujourd'hui, les compétences sont valorisées et transférables. Telle capacité acquise par une longue expérience professionnelle pourra être mise au service d'une fonction équivalente. Mais attention, le cœur du métier d'animateur est construit sur une expérience de terrain, des relations éducatives, une compréhension des phénomènes de groupe, d'instinct face aux situations de crise et de juste milieu dans la relation d'autorité !

## ORGANISATEURS ÉCONOMES

Pour les organisateurs de séjours, c'est depuis plusieurs années la priorité aux économies d'échelles et à la recherche de rentabilité. Plusieurs leviers ont été actionnés à différents niveaux mais pas tous avec les résultats escomptés.

### La réduction du temps des séjours

Elle a été mise en pratique pour soi-disant « s'adapter à l'évolution des mentalités ». Mais étant donné que parallèlement l'autre solution, plus marketing, a été de proposer des activités de plus en plus sensationnelles et pointues, il a fallu également faire évoluer les conditions d'encadrement et faire appel à des spécialistes et du matériel plus coûteux. Résultat : des séjours plus courts, des activités de plus en plus « fun » mais des tarifs également plus élevés. Sans parler de la sous-traitance rendue incontournable par les contraintes réglementaires (transport, cuisine...). En attendant, certains organisateurs ont essayé de s'affranchir de ces contraintes et ont redécouvert tous les avantages du « fait maison » et ses possibilités de maîtrise et de réduction des coûts.



## La dématérialisation

Dans l'air du temps pour des questions de préservation de l'environnement et de développement durable, la dématérialisation a eu également

« Certains organisateurs ont redécouvert les avantages du "fait maison". »

des effets indésirables sur le climat social des fédérations. L'inscription et le paiement en ligne des séjours ainsi que

les envois d'informations aux parents par courrier électronique ont en effet entraîné d'importantes économies, et rendu superflue une certaine catégorie de personnel chargé de l'accueil physique, des saisies et traitements des courriers. Le « recalibrage » des moyens administratifs devenant incontournables, les licenciements économiques ne sont pas loin.

## ON SOLDE !

Attention néanmoins à ne pas trop tirer sur les coûts, au risque de se voir proposer des séjours à qualité « discount ». Avec un ratio d'animateur au plus juste de ce que permet la réglementation, un recrutement de dernière minute et une préparation « dématérialisée », une rémunération au plus bas du contrat d'engagement éducatif, des conditions d'hébergement précaires, des déplacements non remboursés... l'équipe sera-t-elle motivée, solidaire, et soucieuse du bien-être des enfants ?

Et si en plus, on joue à fond la carte du développement durable dans le matériel d'activité entièrement recyclé et recyclable, si on limite notre empreinte carbone en réduisant les déplacements motorisés, si on éteint les lumières à 22 h, si on abaisse la température des douches... le séjour sera une réussite sur le plan financier mais sans doute pas d'un point de vue pédagogique, ni qualitatif. Et pourquoi ne pas installer des dynamos sur les vélos pour recharger les portables des animateurs ? ▶

Joël Buessler

La crise de l'animation se joue aussi du côté des valeurs de l'Éducation populaire, qui représentaient le credo des militants d'autrefois, et que la professionnalisation des animateurs et la marchandisation du secteur mettent à mal. Où en est-on ? La réponse avec André Coulon <sup>(1)</sup>, un animateur résistant !



# Que reste-t-il de l'Éducation populaire ?

Un peu de recul par rapport à l'histoire nous permet de comprendre que l'Éducation populaire a été fondée par des résistances. La résistance officielle ou du moins reconnue par le général de Gaulle, les actions portées par la résistance d'Afrique du Nord et notamment par Christiane Faure à Oran, ou par les maquis du Vercors dont ceux de Peuple et Culture. Si on se penche sur la posture de l'État à l'encontre de l'idée d'éducation populaire, on se rend compte que depuis 1945, les politiques ont joué au jeu de la patate chaude que l'on se repasse d'un ministère à l'autre : trop brûlant, trop porteur d'une démarche de

responsabilisation, donc de contestation, de remises en question et de nouvelles propositions !

## PORTER DES VALEURS

Jusque dans les années 1970, les élus associatifs sont venus contester et remettre en question l'échiquier politique local. À Grenoble, par exemple, la plupart des élus des mandats d'Hubert Dubedout <sup>(2)</sup> sont sortis du creuset associatif. Dans cette période, certains des élus municipaux rechignaient à financer des associations qui formaient par leurs pratiques des gens en capacité de les remplacer à la tête de la cité. C'est cette capacité de >>>

(1) André Coulon est un animateur de terrain résistant, au parcours riche. Il a notamment été animateur à la Ligue de l'enseignement et maître de conférence, directeur de l'option Animation socioculturelle de 1975 à 2005 à l'IUT de Grenoble.

(2) Hubert Dubedout (1922-1986) fut maire de Grenoble de 1965 à 1983.

## Éducation populaire et marchandises

Jean-Marc Roirant, président de la Ligue française de l'enseignement, dit dans son rapport moral de juin 2009 : « En tant que mouvement d'éducation populaire, dans le cadre d'alliances éditoriales et de partenariats spécifiques, nous prendrons toute notre place pour contribuer à former des citoyens, éclairés conscients et actifs dans la construction d'un vivre ensemble planétaire plus juste et harmonieux. » La Ligue se montre plus combative et semble bien résister aux offensives répétées. Alors comment orienter le système vers la qualité des services rendus plutôt que vers la quantité de biens produits ?

>>> remise en cause des pouvoirs qui a conduit l'État à instrumentaliser ces pratiques.

Il ne faut pas s'y tromper : l'Éducation populaire, portée par des militants idéalistes et des associations engagées, s'est faite en marchant. En 1966 quand j'étais animateur professionnel dans un foyer de jeunes et d'éducation populaire, j'avais conscience que la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation populaire était en capacité de mettre en œuvre ces idées. Il faut rendre hommage à des hommes comme Jacques Tripart, issu de la mouvance Éclaireurs de France, défenseur sans faille de la laïcité et convaincu de la capacité des enfants, des jeunes et des adultes à inventer ensemble.

### LE POIDS DES MOTS

Puis tout s'accélère, tous les acteurs de terrain sont rapidement sollicités pour répondre aux besoins de la société des loisirs promise par Joffre Dumazedier<sup>(3)</sup>. Certains revendiquent un statut de service public. Les militants deviennent très vite des adhérents. L'Éducation populaire se manifeste par l'animation socioculturelle

et éducative. L'instrumentalisation est en marche, les diplômes mis en place par Jeunesse et Sports sont de plus en plus techniques et sécuritaires. Les contrats et conventions avec les collectivités de plus en plus encadrés par des choix financiers. Les adhérents deviennent des usagers ou pire : des clients ! Autant de termes qui transforment une démarche globale en réponses parcellaires à la demande. Et la loi Sapin<sup>(4)</sup> inscrit définitivement l'action socioculturelle dans le champ économique et dans les règles de la concurrence.

### TEMPS DE CRISE

Et maintenant la crise économique et financière, bien sûr ! Celle que les mouvements et associations laïques subissent depuis plusieurs années. Le désengagement de l'État à leur égard se chiffre en millions d'euros. Les associations engagées dans le champ social sont aujourd'hui touchées (UFCV, Foyers ruraux). Sans vergogne, l'État, après s'être appuyé sur le travail considérable du secteur socioculturel, fait référence à la loi du marché. L'économie sociale solidaire n'est plus qu'un vaste marché mettant en jeu une culture du résultat. Et quel résultat ! Réduction des

dépenses pour les mouvements et les associations, limitation de leurs actions... et les fonds décentralisés de l'État n'atteignent même plus les associations de base. C'est la faillite pour de nombreuses structures avec dépôt de bilan, licenciements...

*La faillite menace de nombreuses structures...*



© Firenight - Fotolia.com

### DES RAISONS D'ESPÉRER

Le débat est politique et c'est l'éducation politique, qui croise largement l'éducation populaire, qui peut donner des raisons d'espérer. Ici à Grenoble, les associations sont dans la tourmente. Le nouvel adjectif

à l'éducation, Paul Bron <sup>(5)</sup>, met en place le Projet éducatif local dans une logique de concertation et de construction. Cela crée un joli remue-ménage. Globalement, les structures de quartier devront investir le secteur scolaire pour prolonger les actions en dehors de l'école. Lors d'un discours de présentation, Paul Bron déclare : « Nous nous appuyerons sur les associations socio-culturelles, les fédérations d'éducation populaire, les mouvements de jeunes qui conservent une capacité de créativité et d'intelligence sociale indispensable à une politique municipale. » Face au marasme économique des associations, voilà une réponse cohérente qui devrait permettre une mobilisation citoyenne et militante.

### ANARCHIE POSITIVE

D'autres réponses se font jour ici et là. Les mouvements alternatifs, dont certains se réclament de l'anarchie positive, sont des espaces intéressants mais qui touchent essentiellement des consciences en éveil et des interrogations de jeunes en action. Mais comment résister face à cette société de plus en plus inégalitaire dans laquelle les intérêts financiers priment sur la richesse sociale ?

Je tiens à vous livrer une piste de réflexion : une expérience originale pour un groupe de professionnels du socioculturel qui, après avoir mis en place une recherche-action sur le thème « Réinventer l'international et l'éducation populaire en Bretagne », s'est constitué en société coopérative de production : Scop le pavé <sup>(6)</sup>. Alors, résister signifierait-il envoyer au diable la loi sur le contrat d'association de 1901 ? Les acteurs de l'éducation populaire s'inscrivent aujourd'hui dans une stratégie planétaire à la recherche de valeurs universelles. Sans oublier de parler de la recrudescence du religieux, qui apporte des pseudo réponses à la difficulté d'être dans le cadre de l'instrumentalisation du politique ! Les

carcans se referment. Alors, comment parler d'Éducation populaire sinon en la pratiquant ? Évolution ou révolution ? Marchandise ou ressource ? Éducation ou résistance ?

Le débat reste ouvert et les pages du *Journal de l'Animation* sont là pour publier vos réflexions et vos témoignages. ▀

**André Coulon**



© Charles Hervis

(3) *Joffre Dumazedier (1915-2002) est un sociologue français, pionnier de la sociologie du loisir et de la formation. Il contribue à fonder en 1944 le mouvement d'éducation populaire Peuple et Culture, où il expérimente ses théories en matière de sociologie des loisirs et d'utilisation du temps libre.*

(4) *La Loi Sapin du 29 janvier 1993, destinée à lutter contre la corruption, a notamment réglementé les procédures de délégation de service public utilisées par les collectivités territoriales, ce qui a contribué à la marchandisation du secteur de l'animation.*

(5) *Paul Bron est un ancien permanent de Peuple et Culture. Il est responsable du nouveau Projet éducatif grenoblois adopté le 18 mai 2009 par le conseil municipal.*

(6) *Voir le site [www.scopepave.org](http://www.scopepave.org)*

**Le 29 janvier dernier, les acteurs de l'Éducation populaire manifestaient à Paris pour défendre leurs valeurs... Et après ?**





© DR

## Matthieu Garnier

Directeur d'une Maison de l'enfance et formateur

Matthieu Garnier est animateur socioculturel, formateur Bafa/Bafd et aussi intervenant au Centre national de la fonction publique territoriale. Depuis 3 ans, il dirige la Maison de l'enfance de la Duchère à Lyon. Âgé de 32 ans, il est rédacteur régulier de la rubrique Humeur du *Journal de l'Animation*. Matthieu se bat pour que vive sa structure, et porte un regard assez sévère sur les responsables associatifs ou les fédérations qui savent davantage se plaindre que se remettre en question ou s'adapter.

# « Il faut mettre en place des utopies, renouer avec l'esprit critique. »

**Le Journal de l'Animation : Qu'évoque pour vous l'expression « éducation populaire » ?**

**Matthieu Garnier :** Tout d'abord les plus belles pages de notre histoire moderne. Ensuite un humanisme profond au service du collectif. Aujourd'hui ce sont des mots que je vis mais que je n'utilise plus du tout malheureusement. Pour moi, ils correspondent plus à des idées qu'à des actions. Au quotidien, je gère un équipement issu de cette histoire.

Le challenge consiste à redonner du sens à la gestion ordinaire des associations à laquelle on est arrivé. Quand je parle de gestion ordinaire, je pense d'abord aux aspects financiers, juridiques. Je voudrais sortir un peu de cette contrainte de passer mon temps à gratter à la porte des financeurs pour maintenir des actions. On est dans une

période où l'aide des collectivités locales a bien baissé. Les politiques de l'État ne misent plus sur les actions collectives. On est plus sur la formation professionnelle que dans les budgets loisirs-enfants. L'âge d'or des financements pour les associations est bien fini !

**JDA : Comment en est-on arrivé là ?**

**Matthieu Garnier :** Les raisons sont multiples : un changement profond de notre société, dans laquelle le collectif, la culture et l'engagement perdent leur place, des choix de finances publiques centrés sur le développement de l'économie de marché, mais l'on peut aussi pointer le vrai manque de rigueur de gestion pour de nombreuses associations, stigmatisées par un amateurisme certain et parfois un gaspillage flagrant. Il aurait quand même fallu plus souvent tenir le cadre financier ! Alors, aujourd'hui, à des postes comme le mien, on nous

« L'âge d'or des financements pour les associations est bien fini ! »

demande de gérer notre petite « PME de services », avec le minimum de moyens. Comment voulez-vous que l'on arrive à donner du sens à notre travail au quotidien avec des nouveaux dispositifs mis en place tous les trois ans ? Il faut redonner de la place à nos associations, et réinstaller des postes de permanents qui ne soient pas précaires. Il faut que les collectivités acceptent des lignes de budget pour la recherche et le développement. On ne peut pas réfléchir quand on occupe un trois quarts de temps passé essentiellement sur le terrain. Ce temps de réflexion qui ne se mesure pas est indispensable à la vie pédagogique. Du coup, nous nous sommes installés dans les logiques gestionnaires, et nous sommes un peu plus aigris chaque année...

### JDA : Que doivent faire les associations ?

**Matthieu Garnier :** Se remettre en phase avec leur époque et avec les formes d'engagement actuelles. Et surtout qu'elles arrivent enfin à se remettre en question ! Je vais vous raconter une parabole qui illustre bien cela. Un homme qui part pour un long voyage confie à chacun de ses serveurs un talent <sup>(1)</sup> en leur demandant d'en faire bon usage. Le premier fait fructifier ce talent si bien qu'il se retrouve avec deux talents. « Très bien, tu as bien agi ! » Le deuxième enterre son talent pour le protéger et le rendre à son maître à son retour. « Ça n'est pas bien, je t'ai donné un talent et tu n'en as rien fait ! »

Avec les fédérations d'éducation populaire, on n'est pas loin du second serviteur de cette histoire : depuis quand leurs projets n'ont-ils pas été renouvelés ? Pourquoi ont-elles dépensé toute leur énergie à se convaincre qu'elles

étaient fabuleuses ? Elles ont vendu l'héritage de l'Éducation populaire sans le ré-interroger, et ce malgré de très belles victoires (secteurs animation dans les collectivités locales, formation continue, mobilité des jeunes...). Aujourd'hui nous passons plus de temps à justifier des actions dépassées ou insensées plutôt qu'à innover pour maintenir nos financements publics !



### JDA : Alors comment arriver à se renouveler ?

**Matthieu Garnier :** En ne gardant plus le fonctionnement d'un siècle qui s'essouffle. L'âge moyen de nos administrateurs vieillit d'un an chaque année. On garde des vieux briscards pointus... Il faut un décret de Jeunesse et Sports pour nous contraindre à accueillir des jeunes dans nos conseils d'administration. Extraordinaire, non ? Il faut commencer par faire des bilans >>>

*« Repensons le lien social, ce fameux "vivre ensemble", de façon pragmatique ! »*

>>> objectifs et critiques de nos actions pour les réadapter, les transformer. Il faut aussi s'appuyer sur des références techniques et pédagogiques réelles. Et surtout, s'intéresser et chercher à comprendre le monde actuel. Il faut oser agir, être audacieux, et faire confiance à la nouvelle génération.

## JDA : Que propose cette nouvelle génération d'animateurs ?

**Matthieu Garnier :** Des engagements forts, plus courts et sortis de l'institutionnel. Les grandes fédérations ont perdu leur(s) crédit(s) à cause notamment de scandales financiers ! La société a changé : il y a sans doute des réponses du côté des Scop <sup>(2)</sup>, des nouveaux comportements économiques, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des collectifs citoyens... Les initiatives sont certes aujourd'hui plus individuelles mais restent des volontés d'engagements citoyens cohérents. Et puis nous entrons dans d'autres ères pédagogiques : celles de l'autonomie, du projet collectif de participation.

## JDA : Que faut-il engager pour réussir ces changements ?

**Matthieu Garnier :** Il faut mettre en place des utopies, renouer avec l'esprit critique, laisser derrière soi l'arrière-garde réfractaire à tout changement. Il n'y a plus beaucoup d'audace dans ses positionnements ! Il me semble important de se mettre à distance des vieux discours sociaux et des effets de modes à court terme pour repenser le lien social, ce fameux « vivre ensemble », de façon pragmatique. Enfin, être exigeant quant à la formation professionnelle. Nous n'avons que faire des techniciens qui savent remplir des fiches-actions, nous

voulons des personnes capables de mettre en place une pédagogie cohérente. Cette formation doit aussi se garder du temps pour réfléchir à cette éducation populaire dont nous parlions plus haut.

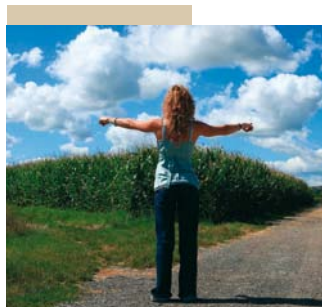
Les formations des animateurs ont beaucoup évolué, tant mieux. Mais Il faut les réadapter sans cesse au terrain, développer le savoir-faire et le savoir être.

« Il faut oser agir, être audacieux, et faire confiance à la nouvelle génération. »

## JDA : Et où sont les priorités ?

**Matthieu Garnier :** Sans doute pas dans le sauvetage des grandes fédérations qui ne sont plus en phase. Il est déjà trop tard. Soit les mammouths rentrent dans les musées, soit ils savent trouver leur place aujourd'hui. Bien entendu avec le moins de dégâts possible pour les individus... Je dirais qu'il faut accepter cette société qui change, renouer avec les modes d'engagements actuels, accentuer les actions de formations, proposer et faire vivre une vision de la société alternative et viable.

*A l'heure des choix, l'animation doit trouver une voie nouvelle.*



© EP

## JDA : Alors faisons du passé table rase ?

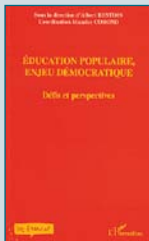
**Matthieu Garnier :** Non, les piliers de l'Éducation populaire ont encore des valeurs à nous enseigner et à défendre. À condition de ne pas transmettre un frein, mais plutôt cet humanisme qui a su par le passé déplacer des montagnes. ▶

**Propos recueillis par Pierre Lecarme**

(1) Monnaie de la Grèce antique

(2) Voir page 27.

LIVRES



**Éducation populaire, enjeu démocratique – Défis et perspectives**  
*Collectif, sous la direction d'Albert Restoin, coordination Maurice Corond, L'Harmattan, 15,50 €*

Les réflexions du Conseil scientifique des Francas, après avoir été mises en débat,

sont présentées dans cet ouvrage sous forme d'articles personnalisés qui font le point, donnent des clés et ouvrent des pistes d'investigation théorique et pratique pour tous ceux et celles qui s'intéressent, d'une façon ou d'une autre, au devenir de l'éducation populaire.



**Une histoire de l'éducation populaire**

*Jean-Marie Mignon, La Découverte, 24 €*

Ce livre propose un retour dans le temps sur l'histoire de l'Éducation populaire d'après-guerre. Il montre son rôle essentiel au sein de la société : de

l'éthique sociale qui la fonde à quelques figures marquantes, des institutions et organismes qui s'en réclament, à des programmes et actions inscrits dans la vie nationale et internationale, aux populations touchées par les acteurs du mouvement. Ce livre complet permet de situer les grandes questions de société des cinquante dernières années, et aussi de comprendre quelques-uns des principes fondateurs de la population française.



**Des colonies de vacances à l'économie sociale**

*Olivier Chovaux, Injep, 15 €*

Trois périodes rythment l'histoire en mouvement de l'UFCV. Née en 1907 d'un regroupement d'œuvres, l'Union française des centres de vacances propose dès 1946 des vacances collectives, décline ses activités autour des métiers de l'animation, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle.

Puis elle devient une organisation d'envergure nationale qui

construit ses orientations pédagogiques et définit ses valeurs à partir du personnalisme d'Emmanuel Mounier. Contrainte de s'adapter, à partir de 1976, à un environnement économique plus incertain pour l'entreprise associative, elle entreprend des réformes de structure et redéfinit ses choix d'actions. Publié à l'occasion du centenaire de l'UFCV, cet ouvrage raconte son histoire avec vigueur : Olivier Chovaux, historien et militant, y exploite les archives les plus significatives comme les témoignages d'acteurs de l'UFCV.

SITES

[www.iloveeducpop.fr](http://www.iloveeducpop.fr)



L'objectif de ce collectif est de défendre l'educ'pop' tout simplement parce que les enfants deviennent autonomes en apprenant à faire des choses. Les créateurs dynamiques, créatifs et talentueux de ce site n'ont pas peur de la dérision, y compris sur eux-mêmes (le titre fait vraiment vieux baba cool !), leur force est dans la forme au service d'un fond riche et intéressant.

<http://galaxiejeunesse.injep.fr/>

Galaxie jeunesse, base de données des dispositifs publics dédiés aux jeunes, propose une page d'actu hebdomadaire, avec enquêtes, rapports, articles, chiffres, dispositifs... Les articles sont rassemblés dans deux sections : GalaxieActu se consacre à la jeunesse, GalaxiePro aux réseaux, organismes et structures. Une source d'information incontournable sur l'Éducation populaire.

[www.addes.asso.fr](http://www.addes.asso.fr)

L'association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale a étudié le poids économique de l'Éducation populaire. L'étude distingue trois familles : le tourisme social, les centres sociaux et l'éducation populaire, ces différentes familles se chevauchant régulièrement à travers des métiers semblables.